

Les "pôles secondaires" dans la réorganisation des mobilités : Maturité et durabilité des espaces périurbains ?

Séverine BONNIN-OLIVIERA (LISST-Cieu Université Toulouse 2), Martine BERGER (Ladyss Université Paris 1), Claire ARAGAU (LAVUE Mosaïques Université Paris 10), Lionel ROUGE (Géographie Cités/ ESO Université de Caen), Françoise DESBORDES (LISST-Cieu Université Toulouse 2), Christiane THOUZELLIER (LISST-Cieu Université Toulouse 2), Didier DESPONDS (MRTE Université de Cergy-Pontoise), Fabrice ESCAFFRE (LISST-Cieu Université Toulouse 2) et Marie-Christine JAILLET (LISST-Cieu Université Toulouse 2)

Cette recherche faisait l'hypothèse que les mobilités des habitants des zones périurbaines se recomposaient à partir de polarités nouvelles ou plus anciennes (du chef-lieu de canton à la centralité de services structurée autour d'un supermarché), de tailles différentes (du bourg à la ville moyenne), dans un espace où cohabitent diverses formes de développement urbain (lotissements pavillonnaires, développement de logements collectifs dans les communes urbaines et remplissage des parcelles par des programmes de maisons individuelles ou d'appartements). Ces recompositions seraient, par ailleurs, renforcées par une diversification des sociétés locales, une inflexion des comportements de mobilité, et une montée en compétence des acteurs politiques locaux ; ce que nous qualifions de « maturité ». Cette notion de « maturité » suggère, selon nous, l'acquisition de qualités propres en matière de polarisation des mobilités et une capacité de réflexivité de l'ensemble des acteurs résidant dans ces espaces. Pour filer cette idée jusqu'au bout, la « maturité » peut s'entendre alors comme une singularisation dans l'organisation et la mise en œuvre d'actions collectives et politiques.

De telles réorganisations dans les pratiques et dans les représentations sous-tendaient alors une « entrée en durabilité » de ces espaces situés entre l'agglomération et ces polarités secondaires. La mise en durabilité de ces espaces n'apparaîtrait pas alors dans l'imposition d'un modèle mais serait plutôt à rechercher dans la convergence entre des attentes mieux formulées et des pratiques renouvelées de la part des habitants, des réponses adaptées des acteurs locaux et des représentations nouvelles de l'ensemble des acteurs aménageurs.

In fine, il s'agissait, dans cette recherche, d'interroger les préjugés pesant sur ces espaces dits « périurbains » en analysant les pratiques habitantes comme les politiques locales, de souligner l'importance des effets de contextes, de sites et de situations comme facteurs de

différenciations et supports de réorganisation de l'habiter en « périurbain », si tant est qu'on puisse encore parler indistinctement d'"un" espace périurbain.

Densification, diversification, ancrages : quelques indicateurs « quantitatifs » d'une maturité sociodémographique

Le premier temps de la recherche, basé sur une analyse quantitative des données issues des Recensements Généraux de la Population à cinq dates (1975, 1982, 1990, 1999, 2006), menée à l'échelle du grand quadrant ouest de l'agglomération parisienne et du quadrant est de l'agglomération toulousaine, propose une lecture des changements socio-démographiques récents, de l'évolution des mobilités domicile-travail et de l'offre d'emplois dans ces espaces. Les résultats mettent en évidence que s'il n'y a pas de bouleversement majeur dans le phénomène dit périurbain (croissance démographique soutenue par un solde migratoire élevé, prédominance de la maison individuelle dans la construction, polarisation de l'emploi par la ville-centre et sa banlieue), certains indices révèlent une diversité de situations et d'évolutions produisant des morphologies spatiales et sociales variées, dans des contextes qui le sont aussi. Ainsi, les dynamiques sociales et économiques qui sous-tendent la périurbanisation se diversifient et se télescopent ; le ralentissement de la croissance périurbaine dans quelques secteurs va de pair avec la poursuite dans d'autres ; le front urbain se densifie, l'espace périurbain se resserrant autour de polarités qualifiées ici de « secondaires ». Ces polarités « secondaires » ne remettent certes pas en cause la structuration « monopolaire » de l'aire urbaine parisienne ou toulousaine mais semblent avoir acquis un rôle nouveau dans leur structuration. L'ensemble de ces transformations, qu'elles apparaissent plus abouties dans l'ouest francilien ou encore à l'état de traces dans l'est toulousain, a certainement joué un rôle dans l'évolution des pratiques des ménages périurbains vers des formes d'ancrage et une réorganisation des mobilités.

Ces indices ont confirmé l'intérêt d'analyser au plus près six terrains spécifiques : dans l'ouest francilien, le Vexin (Val d'Oise), le secteur de Houdan (Yvelines et Eure-et-Loir), et celui compris entre Pacy-sur-Eure et Saint-André-de-l'Eure (Eure) ; dans l'est toulousain, le secteur compris entre Saint-Sulpice et Rabastens (Tarn), celui de Puylaurens (Tarn) et celui de Revel (Haute Garonne). Dans ces espaces, les pratiques de mobilité des habitants, dans tous les champs de leur vie quotidienne (des déplacements professionnels aux pratiques commerciales en passant par celles liées aux loisirs) ont été observées et étudiées afin d'approcher ces lieux de plus en plus appréciés par ceux qui y résident.

Des modes d'habiter qui se diversifient, une inflexion des mobilités et l'amorce d'un ancrage dans un espace de proximité

La seconde partie du rapport rend compte de cette approche qualitative fondée sur 156 entretiens semi-directifs menés dans le cadre « d'ateliers de recherche » avec les étudiants de différents masters des universités impliquées. L'usage de la comparaison s'est voulu ici inductif, il prend sa source dans les régularités et les discordances de terrain, pour ensuite les confronter et essayer de dégager leurs logiques propres. Sans réduire le poids du contexte économique, l'approche par les trajectoires résidentielles pour la construction des figures de la mobilité permettait d'expliquer la diversité de peuplement observée dans ces espaces, les variations dans les pratiques, les représentations, les tempo d'appropriations et les projections individuelles et collectives de plus en plus complexes. Elle permettait d'éclairer les « petites mobilités sociales »¹ et spatiales qui sous-tendent les parcours d'installation et le vécu en « périurbain ». Ainsi, quelques grandes figures se dessinent, différemment représentées selon les contextes.

La première figure recouvre des périurbains qu'on pourrait considérer comme appartenant au profil « traditionnel », à savoir des couples le plus souvent bi-actifs avec des enfants. Cependant elle se complexifie et se décompose en trois sous-figures :

Celle des *actifs propulsés dans le périurbain*. Ce qualificatif de « propulsés » fait référence au saut effectué en direction du périurbain avec lequel ces ménages entretiennent un rapport utilitaire, opportuniste. Leur besoin immédiat correspond à la conjonction entre une disponibilité foncière offerte par les marges urbaines et la possibilité de réaliser leur rêve d'accession à la maison individuelle. Si cette installation apparaît à beaucoup de ménages rencontrés comme une opportunité, elle est aussi plus contrainte pour des profils plus modestes, tant elle apparaît faiblement maîtrisée et bien souvent pilotée par le promoteur ou le constructeur². Ces déménagements qui éloignent les « petits moyens »³ des pôles urbains réduisent certes leur éventail de choix d'emplois et les fragilisent face au risque de chômage, mais ils ne peuvent être considérés, indifféremment, comme en situation de « relégation ». Certains expriment même une relative sélection et un désir de rester « dans un bord de ville ».

Celle des *actifs qui s'ancrent dans le périurbain*. Il s'agit là de ménages ayant poursuivi leur parcours résidentiel en périurbain tout en cherchant à améliorer la qualité de leur installation. Ce cheminement, concrétisé par une succession d'emménagement en périurbain, est associé à une connaissance plus fine de ce territoire mi-ville/mi-campagne. De tels arbitrages marquent les étapes d'une « maturation » dans le rapport au territoire périurbain. Les avantages et les inconvénients du mode de vie dans ce type d'espace sont

¹ Cartier M., Coutant I., Masclet O., Siblot Y., 2008. *La France des « petits-moyens »*. Enquête sur la banlieue pavillonnaire. Paris, La Découverte, 320 p.

² Rougé L., 2007, « Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains. », *EspacesTemps.net*, <http://espacestems.net/document2237.html>. Rougé L., Bonnin S., 2008. *Les « captifs » du périurbain 10 ans après*, Rapport pour le compte du CERTU dans le cadre du groupe d'études « Périurbain » de la DGUHC/CERTU.

³ Cartier M., Coutant I., Masclet O., Siblot Y., 2008. *Op. cit.*

abordés plus rigoureusement, avec une certaine exhaustivité, peut-être même aussi avec une plus grande objectivité, loin des mirages du début.

Celle des *actifs qui ont un lien familial avec cet espace gagné par la périurbanisation*. Dans cette sous-figure, souvent oubliée, l'éventail des ménages comprend ceux qui n'ont jamais quitté leur terre (les anciens ruraux rejoints par la périurbanisation, familles d'agriculteurs, artisans ou employés municipaux, élites locales du monde rural), les enfants des néo-ruraux des années 1970 qui ont grandi dans cet entre-deux ville-campagne et le revendiquent comme idéal résidentiel. On y trouve également des ménages qui ont résidé auparavant dans un secteur périurbain d'une autre ville et qui souhaitent retrouver une « atmosphère » proche du lieu de résidence antérieur.

La seconde grande figure est celle des *retraités*. Elle se décompose entre ceux qui ont fait le choix de s'installer en périurbain quand a cessé leur activité et ceux qui décident d'y rester à la fin de leur vie active plutôt que de repartir dans leur région d'origine ou vers l'agglomération principale. Ces ex-urbains, de récente ou de plus longue date, sont inscrits dans un réseau local de relations sociales s'appuyant souvent sur le tissu associatif mais aussi sur l'engagement dans les affaires communales par le biais des conseils municipaux ou des permanences pour des services collectifs.

Enfin, une troisième figure semble émerger de nos investigations, celle que nous avons qualifiée « des *décohabitants* ». Il s'agit soit de jeunes ménages sans enfants, résidents de ces espaces ou venant d'autres horizons. Souvent locataires, ils résident dans les bourgs centres de ces « polarités secondaires » et/ou à proximité des gares, parfois dans du parc social, parfois dans du parc privé ancien ou plus récent, selon leurs revenus. Nous avons décidé d'y faire également figurer les familles monoparentales qui envisagent de moins en moins souvent un retour vers l'agglomération. La présence de ces ménages témoigne ainsi de la diversité sociale des espaces périurbains étudiés et des aménités qu'ils peuvent offrir, loin des clichés habituels.

Cette diversification sociale et générationnelle participe d'une reconfiguration des mobilités résidentielles, dessine des pratiques habitantes et des socialisations de plus en plus complexes et dynamiques. Se développe alors une variété d'expériences socio-spatiales qui peuvent être sources de frustrations mais qui, avec le temps, apparaissent le plus souvent génératrices de sentiments de liberté et d'autonomie. Au-delà des nuances de profils, ceux qui restent et veulent rester manifestent une propension forte à l'ancrage, revendiquent une connaissance et un sentiment d'appartenance au territoire de résidence constitué avec le temps. Le rôle des enfants et de l'école est souvent mis en avant pour expliquer l'intégration locale ; vecteur ou tremplin pour des jeunes ménages avant que d'autres relais n'apparaissent, il reste en outre

déterminant dans le cas d'une séparation : lors de divorces, de nombreux ménages expriment le souhait de rester sur place et de trouver à se reloger à proximité pour bénéficier des liens tissés dans un environnement connu apportant réconfort et sécurité dans une période de recomposition familiale où la permanence socio-spatiale peut atténuer les souffrances. La vitalité du milieu associatif de ces espaces périurbains offre également une assise à cet attachement. Un certain nombre de personnes enquêtées participent, voire organisent des activités associatives de loisir ou culturelles, étoffant par-là même le panel des activités jusqu'alors proposées. Les sociabilités que tissent les résidents des espaces périurbains sont de nature hybride⁴, tantôt villageoises par le biais des commerces de proximité ou du voisinage, par exemple lorsque les lotissements vieillissent avec leurs habitants⁵, tantôt urbaines lorsque leur choix résidentiel dépend de l'accessibilité à une gare pour rejoindre des pôles urbains pour le travail, les études ou les loisirs. Les jeunes affichent clairement cette double inscription réticulaire, tandis que les personnes âgées la mobilisent dans leurs représentations et discours mais ne la pratiquent guère. Ces manières hybrides de faire localité sans nier un global plus métropolitain, participent d'une territorialisation qu'accompagnent les élus locaux. Les figures de périurbains précédemment citées ont en commun leur appartenance à un territoire dont ils apprécient la faible densité de population et de bâti. Cette faible densité qui invite la campagne à la ville et la ville à la campagne, participe de l'identité locale et ne rime pas avec absence de commodités. Services et équipements existent en périurbain, ils avaient parfois disparu mais réapparaissent sous une autre forme, bannissant le gigantisme urbain et les paysages du trop plein de la ville et de son agglomération, tels que les zones commerciales et leur lot d'enseignes. Autant d'indicateurs apportant la preuve que le périurbain peut se concevoir autrement, comme une autre ville et/ou une autre campagne⁶ privilégiant par exemple les petites et moyennes surfaces commerciales autour desquelles se greffent des commerces de détails en périphérie du bourg⁷. Même chez les familles modestes, nombre d'enquêtés continuent à reconnaître à la ville, même si ce n'est pas forcément Paris ou Toulouse mais plutôt les villes moyennes situées tout autour de ces deux aires urbaines, des aspects positifs sur le plan culturel et/ou dans l'éducation des enfants, et bien que limités financièrement ils essaient de s'y rendre régulièrement. Malgré une mobilité parfois difficile, ils dessinent des adaptations (choisissant plutôt la proximité d'un bourg suffisamment équipé en commerces et services, décidant

⁴ Bonerandi E., Landel P.A., Roux E., 2003, « Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville », *Revue de géographie alpine*, T. 91, n°4, p. 67- 79.

⁵ Berger M., Rougé L., Thomann S. et Thouzellier C., 2010, « Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille) », *Espace populations sociétés* 2010/1, p.53-67.

⁶ Poulot M., 2008, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour*, vol. 83/4, p. 269-278.

⁷ Aragau C., 2009, « Les petites villes du périurbain : pérennités et métamorphoses », in Vallat C. (dir.), *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses*, vol.2, *Turbulences*, l'Harmattan, p. 49-58.

d'orienter leurs pratiques vers une ville plus petite mais plus proche), expriment des attentes et font preuve d'un ancrage par défaut mais susceptible, avec le temps, de leur permettre de prendre place dans cet environnement. De plus, si l'installation en périurbain s'accompagne d'un allongement des distances des navettes domicile-travail, la plus grande vitesse des déplacements en zone moins dense et l'importance de l'équipement automobile des ménages permettent le maintien de budgets-temps de déplacements constants, proches de ceux des habitants des franges urbaines, voire des banlieues⁸. À ceci s'ajoute le fait que dans les couronnes périurbaines comme aux marges des pôles urbains voisins se sont créés de nouveaux emplois, relevant principalement de secteurs de l'économie présentielle⁹, offrant, principalement pour les conjointes mais pas uniquement, des opportunités de travail à proximité. Les résidents des espaces périurbains, même modestes, ne sont donc pas, dans leur majorité, des « déportés » relégués dans des espaces atones et s'ils éprouvent parfois un sentiment de captivité et/ou d'abandon, celui-ci semble s'estomper du fait de leur localisation dans une commune urbaine de ces franges périurbaines.

Ainsi ces espaces apparaissent comme vecteur d'un flot dynamique d'expériences, voire de ralentissement dans un fait métropolitain qui pousse à l'accélération permanente. En quoi ces réajustements des vécus en périurbains ont-ils un impacte sur les démarches d'actions locales et de planification ? S'agit-il de réponses ponctuelles et gestionnaires ou dessinent-ils une volonté d'agir autrement dans le (péri)-urbain ? C'est ce qu'étudie la dernière partie du rapport qui s'appuie sur des entretiens menés auprès des acteurs des collectivités et de l'aménagement dans chaque terrain d'enquête (maires, techniciens de communautés de communes ou de schémas de cohérence territoriale).

Acteurs et politiques publiques : nouvelles postures, nouveaux engagements ?

Longtemps présentés comme des constructions artificielles s'imposant dans un environnement étranger, comme des lots résidentiels détachés de tout contexte architectural local, les espaces périurbains sont plus diversifiés et ne sont pas dépourvus d'histoire, en particulier d'une histoire sociale s'appuyant sur un substrat agricole, de villégiature ou plus industriel qui s'est recomposé au fur et à mesure des dynamiques démographiques successives. Les quelques élus rencontrés cherchent tous, depuis la loi SRU, à décliner localement, avec une plus ou moins grande facilité, la demande de mixité sociale, de diversification du parc de logement et de densification. L'accompagnement par les politiques publiques du mouvement de « territorialisation » et d'ancrage se concrétise pleinement dans

⁸ Bouleau M., *Activités quotidiennes et mobilité en Île-de-France, du centre au périurbain*, IAU-Idf, 2012, 75 p.

⁹ Beaucire F., Chalonge L., 2011, « L'emploi dans les couronnes périurbaines, de la dépendance à l'indépendance » in Pumain D., Mattéi M.F. (dir.), *Données urbaines*, 6, Anthropos-Economica, p. 61-64.

les politiques locales de l'habitat. Celles-ci dépassent le caractère sectoriel du logement pour développer une réflexion plus transversale. L'habitat est pensé de plus en plus souvent à l'échelle intercommunale et certaines intercommunalités périurbaines, sans y être contraintes par la loi, montent des PLHI¹⁰ témoignant d'un nouveau degré d'avancement dans leur réflexion territoriale. Si un bailleur social peut difficilement accepter de réaliser un petit nombre de logements, il peut en revanche donner son accord dans le cas de plusieurs opérations réparties sur le territoire intercommunal. Enfin l'étalement urbain et la déqualification de certains paysages périurbains, tant « naturels » qu'« urbains », demandent de repenser les façades et la fonctionnalité de certains bâtiments. Les opérations de réhabilitation répondent aux exigences de densification et sont l'occasion de valoriser le patrimoine participant de l'identité locale : ce sont des corps de fermes, des moulins, d'anciens ateliers industriels installés dans les espaces ruraux qui sont aménagés en logements. Malgré ce que les élus appellent « les coups partis », la réflexion, semble atteindre un nouveau palier sur l'ensemble des terrains enquêtés, tant du côté de l'occupation du sol que du côté de la diversification des formes de logements souhaitées. L'hétérogénéité des mobilités en périurbain oblige à penser l'élargissement des échelles dans le montage des projets puis des opérations ; si le tout automobile l'a longtemps masquée, cette diversité a été soulignée à plusieurs reprises en rappelant par exemple la présence de captifs, jeunes et retraités. La proximité d'équipements de première nécessité, gares¹¹ et commerces, est indispensable pour capter ou garder dans l'espace périurbain des résidents vulnérables. On voit ainsi émerger des élus de localités qui souhaitent répondre à la diversité des pratiques et des usages et surtout prennent conscience qu'une partie de leur population, tant rurale qu'urbaine dans ses modes de vie, est non motorisée et est en attente d'un éventail de fonctions, de morphologies et de symboliques. En quelque sorte ils tendent à accepter l'ensemble des charges de « centralité » de leur commune dans le cadre d'une intercommunalité.

Ainsi les élus rencontrés appréhendent la diversité des temporalités et des rythmes qui traversent leurs périmètres, ils essaient de sortir d'une monofonctionnalité résidentielle et formulent le désir d'améliorer la qualité des lieux où se déroule la rencontre d'une diversité locale, repensent la localisation des services et des équipements, tentent de développer une offre d'emploi qui ne soit pas liée seulement à une économie présenteielle. Bien entendu tous n'en sont pas au même niveau, mais un cheminement vers une maturité politique et territoriale assise sur le fait intercommunal semble se dessiner. L'analyse des discours des élus fait ressortir une vision du « territoire de l'action publique locale » élargie et une

¹⁰ Programme Local de l'Habitat Intercommunal.

¹¹ Cf. Bres A, Mariolle B., 2009. « De la ville de la courte distance à la ville polycentrique : densifier à partir des gares », *Transports urbains, Mobilités-Réseaux-Territoires* n°115.

approche renouvelée, plus coopératrice, de la construction institutionnelle (tant avec les administrés qu'avec les instances de niveau supérieur, et aussi bien pour les démarches de partenariat, de financement que de planification). Si la réflexion autour du périmètre cohérent est encore balbutiante sur la plupart de nos terrains, elle ne semble pas essentielle face à une volonté exprimée par certains élus de trouver/retrouver une position moins marginale dans un ensemble urbain de plus complexe, et à ce titre, l'échelle de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale apparaît comme la plus adéquate à cette assise, même si elle reste imparfaite et incomplète.

Le discours, répandu non seulement dans la sphère politique et l'opinion publique autour d'un espace « périurbain » disqualifié et métaphore de la dépendance, serait donc à nuancer. Les propos des acteurs rencontrés mettent en évidence des logiques d'actions (capacité d'organisation, maîtrise du devenir du territoire, autonomisation des modes de vie et des politiques) et un système de valeurs, qui révèlent leur capacité à assumer une situation (péri)urbaine renouvelée. Ils expriment une vision élargie du « territoire de l'action publique locale » et une approche plus coopératrice de la construction institutionnelle (tant avec les administrés qu'avec les instances supérieures, et aussi bien pour les démarches de partenariat, de financement, que de planification). Les territoires de circonstance, le plus souvent défensifs, qui ont longtemps maillé l'espace de la périphérie urbaine et où la logique de gestion prédomine encore ne se transformeraient-ils pas par percolation, diffusion d'une nouvelle manière de penser l'espace local à partir de pôles moteurs et structurants, des « bassins de vie » ? Ces élus envisagent de redonner un rôle à des « localités » hier vidées de leur substance par une pavillonnarisation non maîtrisée et qui aujourd'hui apparaissent, aux yeux des résidents, des lieux d'un « autre temps » ou d'un « temps à soi ». Ces espaces offriraient une respiration pour des urbains vivant difficilement l'expérience de la densité (cherté des loyers, pollutions, bruits, promiscuité, insécurité...) et désirant plus de « nature », comme pour des ruraux qui vivent la faible densité comme une frustration (ennui, manque de services, d'emplois, d'altérité, de culture...) et sont demandeurs de plus d'intensité. Ce sont en tout cas des pistes qui demanderaient à être poursuivies. Dans ce processus, le profil des élus semble jouer fortement et mériterait également d'être davantage étudié.

Du périurbain aux périurbains, pour un changement des regards sur la société périurbaine

Le choix de terrains d'enquête à plus grande distance de Paris et de Toulouse que les investigations précédemment menées dans ces deux aires d'étude, a sans doute largement contribué à l'identification de ces figures renouvelées « du » périurbain, aujourd'hui difficilement réductible à un modèle unique. En effet, ces terrains, situés en position intermédiaire entre des grandes villes et des villes moyennes, sont également structurés par

un tissu de bourgs et de petites villes à même de satisfaire une grande partie des besoins d'une population bien moins attachée à la ville-centre. L'apparition de ces nouvelles figures montre que tous les discours et pratiques relatifs à l'emploi, au rapport à la ville, à la mobilité et à l'ancrage sont aujourd'hui brouillés et remettent en cause le système de représentation traditionnel des sociétés périurbaines : la complexité des modes de vivre et d'habiter en périurbain induit un changement des regards de la société périurbaine sur elle-même mais aussi des élus sur les territoires qu'ils ont à gouverner. Est-ce que les ménages s'adaptent plus rapidement ou est-ce que l'offre locale, en lien avec les politiques publiques, conditionne ces évolutions ? Ce renouvellement des regards suppose une réorientation des politiques publiques qui est pour partie déjà à l'œuvre.

Cette étude, bien qu'exploratoire, fait apparaître des formes nouvelles de valorisation et d'attractivité du périurbain. Elle révèle des potentialités d'innovations sociales, politiques, urbanistiques qui mériteraient d'être davantage explorées et qui peuvent offrir une alternative à la manière de penser ces espaces, de les accompagner et de les aider politiquement. Le mouvement qui les traverse questionne l'ensemble du système urbain dans lequel ils se situent. N'observe-t-on pas un réel processus de détachement¹² de la part de certains secteurs « périurbains » par rapport à la « ville-mère » ? Au-delà, ces « archipels » qui s'affirment ne sont-ils pas de plus en plus en capacité de s'ajuster non seulement par rapport au noyau central mais encore les uns par rapport aux autres, dans une logique de système ? N'y aurait-il pas là, dans ces manières de penser, et d'agir, l'affirmation d'un espace – peut-on encore le qualifier de « périurbain » ? –, perçu de plus en plus comme une « ressource territoriale » propice à l'émergence d'une « intentionnalité des acteurs concernés »¹³ ?

Les actions entreprises apparaissent au cœur des enjeux de durabilité pour ces territoires et nous interrogent. Après avoir symbolisé l'échec des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme fonctionnant au coup par coup, l'espace périurbain n'offre-t-il pas les signes d'une évolution des actions des politiques locales, d'une reconnaissance de ses propres enjeux voire même d'une émergence de ses propres élites ? Ces tendances, si elles devaient se confirmer, iraient dans le sens, si ce n'est d'un ménagement, du moins d'un aménagement, des territoires périurbains opérant la synthèse entre des injonctions nationales et des attentes et évolutions locales. De ce fait, ces polarités secondaires, véritables vecteurs d'une « entrée

¹² Au sens psychanalytique, c'est-à-dire ne signifiant ni exclusion, ni rejet, ni négation, acceptant le rôle protecteur de la ville-mère mais étant aussi en capacité de revendiquer une individuation, une mise à distance, une capacité de recul, à prendre des initiatives.

¹³ A. Mollard, B. Pecqueur, « De l'hypothèse de panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche », *Économie rurale* [En ligne], 300, juillet-août 2007, mis en ligne le 12 novembre 2009. Consulté le 22 février 2012 [<http://economierurale.revues.org/index2270.html>]

en durabilité » des espaces périurbains, réclament d'être considérées comme des pièces du puzzle métropolitain et ce quel que soit leur rang. Si l'affirmation de ces polarités ne remet pas en cause la structuration « monopolaire » de l'aire urbaine parisienne ou toulousaine, elles semblent offrir toutefois des sas de « décompression » à la complexité métropolitaine. Rompant bien avec le modèle « centre/périphérie », les espaces « périurbains » atteindraient ainsi une sorte « d'âge mûr ».

D'un point de vue plus méthodologique, retenons que l'on ne peut déceler ces recompositions fines qu'en zoomant à des échelles fines, trop souvent absentes dans les études qui appréhendent les espaces périurbains en termes de couronne ou de quadrant d'appartenance. Au-delà de la description d'une société, de modes d'habiter et de modes de vie en pleine recomposition, l'apport de notre travail repose également sur l'innovation méthodologique dont il a fait preuve dans sa manière d'aborder le périurbain. Il montre qu'il faut changer l'échelle de lecture : ne pas lire l'espace et les sociétés par rapport à la ville mais à l'échelle du périurbain lui-même.